

Image not found or type unknown



Accident dans un restaurant

Par **Blanc**, le **29/10/2008** à **20:48**

Ma mère a glissé sur le parquet d'un restaurant et s'est fracturé le col du fémur. Les règles de sécurité ne semblent pas être mises en cause, simplement, il pleuvait ce jour là. Est-ce que ma mère peut demander le remboursement des frais hospitaliers non pris en charge par sa mutuelle? Quelle démarche doit-elle entreprendre auprès du restaurant en cas de séquelles? Merci de votre attention.